

**MJC Sans Souci**  
36 avenue Lacassagne  
69003 LYON

**Procès-Verbal**  
**Conseil d'Administration « MJC Sans Souci »**  
**du 08/11/2023**

Le 08/11/2023, les administrateurs de l'association « **MJC Sans Souci** » se sont réunis, au Château Sans Souci, 36 avenue Lacassagne Lyon 3<sup>ème</sup> suite à la convocation envoyée par email le 26/10/2023.

La séance a été ouverte à 19h10.

L'ordre du jour était le suivant :

1. **Approbation du PV de CA du 02 Octobre 2023 (vote)**
2. **Présentation par le Commissaire Aux Comptes et BBK du compte de résultat et du bilan 2022-2023 pour approbation en AG**
3. **Présentation du projet de Budget Prévisionnel 2023-2024 pour approbation en AG (vote)**
4. **Définition des montants de cotisations adhérent.e.s 2023-2024 pour approbation en AG (vote)**
5. **Point Ressources Humaines**
6. **Planification, modalités (convocation, votes, ordre du jour, projets de rapports) de l'Assemblée Générale Ordinaire**
7. **Informations projets en cours et actualités :**
  1. **Calendrier d'ouverture vacances 2024**
  2. **Partenariat avec le collectif Soutien Migrants Croix Rousse**
  3. **Travaux des commissions**
  4. **Drive**

| <b>Membres du CA</b>                      |  |
|---|--|
| CASSIGNAC Serge                           | Présent  |
| CAUGANT Aude                              | Excusée – représentée par Christine Lambert      |
| CHEVALLIER Françoise                      | Présente   |
| COGERINO Christine                        | Excusée  |
| FERRON Antoine                            | Présent  |
| GUILLERME Yves                            | Présent  |
| GUYOT Christine                           | Excusée – représentée par Christine Lambert      |
| HURAUULT Marie-Emmanuelle                 | Excusée – représentée par Fabrice Jimenez-Montes |
| JIMENEZ-MONTES Fabrice                    | Présent  |
| LAMBERT Christine                         | Présente   |
| MILLAUD Aurélien                          | Présent  |
| PLANTEGENET Annabelle                     | Excusée – représentée par Angéline Trogi         |
| SAZBO Cédric                              | Excusé – représenté par Fabrice Jimenez-Montes   |
| TROGI Angéline                            | Présente   |
| <b>Personnel de la MJC (non votant)</b>   |  |
| KHELAIFIA Hakim                           | Présent  |
| <b>Autres participants (non votants)</b>  |  |
| BENICHOU Nadia (R2AS)                     | Absente  |
| RECAMIER Philomène (Ville de Lyon)        | Présente (arrivée à 19h32)                       |
| FAURE Christine (Commissaire aux Comptes) | Présente   |
| Laurence MAIORANI (Cabinet BBK)           | Absente excusée                                  |

### 1. Approbation du Compte rendu du CA du 02/10/2023

| Pour | Abstention | Contre |
|------|------------|--------|
| 12   | 0          | 1      |

### 2. Présentation par le Commissaire Aux Comptes et BBK du compte de résultat et du bilan 2022-2023 pour approbation en AG

Bilan sur une année incomplète en termes d'activités de la MJC mais avec des subventions données pour une année complète.

Toutes les subventions d'investissement (Ville de Lyon et CAF du Rhône) n'ont pas encore été utilisées. Elles seront à utiliser sur les prochaines années.

Les procédures comptables évaluées par la Commissaire Aux Comptes (Ch. Faure) sont considérées comme fiables. Il restera à les suivre et/ou les adapter dans le temps en fonction de l'évolution de la MJC.

En annexe : provision retraite 8,2k€.

Provision pour usagers douteux de 7k€ pour prendre en comptes les impayés sur le périscolaire.

Une très forte proportion des dépenses sont liées aux salaires et charges sociales.

La prochaine subvention attendue en Mars 2024 (ainsi qu'un versement à venir courant novembre).

Il est proposé d'utiliser l'excédent de 170K€ comme suit :

- 145k€ de l'excédent mis au titre du besoin de trésorerie. Cela permet de couvrir  $\frac{3}{4}$  de l'objectif en fonds propres.
- 25k€ en vue d'investissement matériels

Taux de remplissage des salles d'environ 70%.

Objectif pour la suite : maintenir l'équilibre au niveau des activités. Pour cette année 2023-2024, les activités régulières sont légèrement excédentaires.

La commissaire Aux Comptes demande à ce que l'arrêté des comptes (résultat) fasse l'objet d'un vote :

Arrêt des comptes à 170773,56€

| Pour | Abstention | Contre |
|------|------------|--------|
| 11   | 2          | 0      |

### 3. Présentation du projet de Budget Prévisionnel 2023-2024 pour approbation en AG (vote)

Evolution des charges : +82% de frais de salaires dus à l'exercice 2023-2024 qui sera complet (contre une partie de l'année pour l'exercice précédent + recrutement de nouveaux salariés pour répondre aux besoins des activités de la MJC (activités régulières, centre de loisirs en croissance, secteur jeune en croissance, etc.) et prévoir les augmentations légales, conventionnelles et individuelles.

Il faut rémunérer décemment les salariés, pour pouvoir recruter des personnels compétents.

La taxe sur salaires n'apparaît pas dans la ligne « impôts et taxes », elle est prise en compte dans la ligne sur les salaires.

Un maintien à l'identique des subventions Ville de Lyon est prévu pour l'an prochain dans le budget prévisionnel.

Au global, le budget prévisionnel est en augmentation de 33%, couvert par les prestations de service (cotisations des adhérents, des parents, prestations de la CAF...) sur une année complète.

Question à se poser est-ce possible d'augmenter le coût des inscriptions, il faut savoir si le public de la MJC est capable de l'accepter.

Le pourcentage de charges liées à la masse salariale présenté dans le budget prévisionnel est cohérent par rapport au monde associatif.

Ce budget prévisionnel inclut la prise en compte d'une proportion d'impayés sur l'ensemble des activités rémunérant la MJC.

Impôt sur les sociétés à payer uniquement pour les placements en dehors du livret bleu (ex : Compte à Terme) Début 2024, voir la possibilité de clôturer le 2<sup>nd</sup> compte courant qui n'a pas d'utilité.

Les prestations de la CAF sont en général versées trimestriellement.

Chaque secteur (enfance, jeunesse...) se voit attribuer un budget de fonctionnement en début d'année. Un suivi régulier est fait par le Directeur.

Chaque mois une vérification et un suivi du BP sera fait par le trésorier, la présidence et la direction.

Il faut retenir que nous sommes dans une création qui a fonctionnée ; nous sommes parti de rien.

Merci au trésorier pour son analyse et ses explications.

Il est proposé de voter pour un budget prévisionnel composé de :

|                 |                       |
|-----------------|-----------------------|
| <b>CHARGES</b>  | <b>1 054 510,80 €</b> |
| <b>PRODUITS</b> | <b>1 054 510,80 €</b> |

**Soit un budget à l'équilibre avec un résultat à 0€.**

|             |                   |               |
|-------------|-------------------|---------------|
| <b>Pour</b> | <b>Abstention</b> | <b>Contre</b> |
| 12          | 0                 | 1             |

#### 4. Définition des montants de cotisations adhérent.e.s 2023-2024 pour approbation en AG (vote)

Proposition au vote en AG du maintien de l'adhésion au tarif actuel pour 2023-2024 avec ajout d'une adhésion à 1€ pour les jeunes fréquentant uniquement le secteur jeune (accueil libre).

|             |                   |               |
|-------------|-------------------|---------------|
| <b>Pour</b> | <b>Abstention</b> | <b>Contre</b> |
| 12          | 1                 | 0             |

Proposition émise du maintien de l'adhésion 2024-2025 sur les mêmes bases que 2023-2023 à l'exception de l'adhésion bénévoles et administrateurs qui passerait à 5€ pour 2024-2025 (contexte : l'adhésion à R2AS est de 2€30/adhérent)

|             |                   |               |
|-------------|-------------------|---------------|
| <b>Pour</b> | <b>Abstention</b> | <b>Contre</b> |
| 8           | 2                 | 3             |

#### 5. Point Ressources Humaines

Recrutement d'un temps partiel assistante comptable et RH (20h/semaine) pour saisie comptable et suivi RH et support administratif/accueil – démarrage en CDI le 06 Décembre 2023.

Jusqu'à présent, BBK coutait plus de 1000€/mois pour +/-2jours de travail par mois. De fait, pour un budget à peine plus élevé, nous aurons une personne 20h/semaine.

Cela permettra de dégager les autres salariés (notamment Directeur et assistante administrative) de ces activités, de gagner en efficacité et souplesse.

2 CDII ne sont pas revenus en poste depuis plusieurs semaines (suivi de la situation en cours).

## **6. Planification, modalités (convocation, votes, ordre du jour, projets de rapports) de l'Assemblée Générale Ordinaire**

AGO Mercredi 06 Décembre de 14h à 21h avec vote possible dès 14h et réunion de 19h à 20h.

Clôture des votes à 20h.

Prévoir de passer en fin d'activités pour informer les adhérents, la semaine du 13/11/2023

Communication réseaux sociaux, affichage, flyer, mailing

Soirée des adhérents le 24 Novembre 2023 avec présence des membres CA pour susciter des vocations et expliquer rôle des bénévoles. (informations à venir début de semaine prochaine)

Appel à candidature pour le CA du 24 au 30 Novembre 2023.

Envoi d'un save the date en amont et envoi de la convocation le 23 Novembre 2023 (liste des candidats publiée le 30/11 au soir).

Problème pour ceux qui peuvent se présenter au dernier moment. Modification des statuts à prévoir.

Modification du RI pour départager les éventuelles égalités lors du renouvellement du CA.

### **ODJ prévisionnel :**

- Rapport activité et orientations
- Rapport moral
- Rapport financier
- Approbation cotisation 2023-2024 et 2024-2025
- Approbation RI
- Election du CA

## 7. Informations projets en cours et actualités :

- **Calendrier d'ouverture vacances 2024**

4 semaines d'ouverture en Juillet 2024 : 08 Juillet au 02 Août 2024

3 semaines de fermeture

Dernière semaine d'Août ouverture pour le secteur jeune uniquement.

Complicé d'ouvrir aux enfants car pas de possibilité d'accueillir des moins de 6 ans au Château, et impossibilité dans les écoles avant la reprise ainsi que besoin de préparer la rentrée scolaire.

- **Partenariat avec le collectif Soutien Migrants Croix Rousse**

Mise à disposition gratuite de salles demandé par ce collectif en journée pour une activité danse avec des bénévoles du collectif et demande d'accès à des salles pour de l'accompagnement à la scolarité pour ces jeunes.

Jeunes généralement à partir de 15 ans.

Relais fait par Sahara.

En corrélation avec projet associatif.

- **Travaux des commissions**

- Commission évènement pour AG et soirée des adhérents
- Pas d'autres travaux en cours
- Voir pour travailler plus en groupes de travail sur des sujets particuliers

- **Drive**

Sera fait au retour d'Hakim

Pas d'autre point abordé.

Fin de séance à 21h33

*Les Co-Présidents :*

**M. SZABO Cédric**

**M. MILLAUD Aurélien**

*Le Secrétaire :*

**M. JIMENEZ-MONTES Fabrice**